

Michael Bernsen (éd.)

Un Canon littéraire européen?

Actes du colloque international
de Bonn des 26, 27 et 28 mars 2014



CULTURES EUROPÉENNES

Réseau international de recherche des
universités de Bonn, Paris-Sorbonne,



IDENTITÉ EUROPÉENNE?

Florence, Salamanque, Fribourg, Varsovie,
St Andrews, Sofia, Toulouse et Irvine, CA.

Un Canon littéraire européen?

Un Canon littéraire européen?

**Actes du colloque international de Bonn des 26,
27 et 28 mars 2014**

Édité par Michael Bernsen

Université de Bonn

Rédaction: Anaïs Buclon, Maria Erben, Claudia Jacobi, Milan Herold

© 2017 Bonn, Cultures européennes – identité européenne
Ce livre est disponible par <https://www.europaeische-kulturen.uni-bonn.de/publikationen>
et par <https://bonndoc.ulb.uni-bonn.de>
Allemagne
Images: Wikimedia Commons

Table des matières

Didier Alexandre (Paris) / Michael Bernsen (Bonn)

Introduction

Un canon littéraire européen? – 7

Peter Frei (Irvine, CA.)

« Rabelais, il a raté son coup »

L'histoire d'une canonisation paradoxale – 13

Michael Bernsen (Bonn)

Le portrait *Louis XIV en costume de sacre* d'Hyacinthe Rigaud

Pourquoi appartient-t-il au canon européen ? – 21

Fabienne Bercegol (Toulouse)

Les enjeux du canon littéraire européen chez Chateaubriand – 35

Didier Alexandre (Paris)

Le Goethe canonique dans un corpus critique littéraire française (1830-1930) – 45

Michael White (St Andrews)

Le réalisme allemand et la canonisation européenne – 69

Patrizio Collini (Florence)

Kurt Wolff

Un éditeur établit le canon de l'expressionnisme littéraire – 77

Alessandro Gallicchio (Firenze)

Entre cosmopolitisme et chauvinisme

La difficile reconstruction d'un « canon artistique » à Paris dans l'Entre-deux-guerres – 81

Jean-Yves Laurichesse (Toulouse)

La bibliothèque européenne de Jean Giono – 91

Claudia Jacobi (Bonn)

« Comment fait-on pour vivre quand on n'a pas lu Proust ? »

La canonisation de Marcel Proust par l'autofiction française et italienne – **99**

Véronique Gély (Paris)

La littérature comparée en France et le canon littéraire européen

Une relation paradoxale – **111**

Remigius Forycki (Varsovie)

Entre l'Est et l'Ouest ou quels partages littéraires en Europe? – 121

Henryk Chudak (Varsovie)

Perspectives polonaises sur le canon européen – 129

Franz Lebsanft (Bonn)

Le français, langue malheureuse ?

Autour d'un aspect de *l'Identité malheureuse* d'Alain Finkielkraut (2013–2014) – **135**

Raúl Sánchez Prieto (Salamanque)

Les conflits linguistiques en Europe de l'Ouest et en Europe de l'Est

Peut-on établir un canon? – **145**

Aneta Bassa (Varsovie)

Le canon littéraire européen à l'ère du numérique

Zoom sur les réseaux sociaux français, italiens et polonais – **155**

Mario Domenichelli (Florence)

De la littérature et de l'identité européenne à l'âge global

Les guerres canoniques – **163**

Un canon littéraire européen?

Si chaque littérature nationale possède son propre canon littéraire, c'est-à-dire le panthéon d'auteurs classiques, l'existence d'un canon européen est quant à elle plus problématique. En effet, la canonisation littéraire nationale a de multiples présupposés : l'existence d'une ou de plusieurs institutions qui sont qualifiées pour autoriser la canonisation des auteurs comme le système scolaire, les académies, le pouvoir politique ; la constitution d'un ou de corps de spécialistes qui ont la compétence à canoniser ; l'existence de valeurs, non seulement littéraires, mais aussi morales et politiques, qui fondent la canonisation ; l'élévation de la littérature au rang d'activité sacrée et consacrée, voire quasi religieuse, qui lui confère un rôle social communautaire ; enfin, l'établissement de rituels de canonisation, tels que l'inscription à des programmes, la référence patrimoniale, ou encore la fête républicaine de canonisation dans un lieu de mémoire institutionnalisé.

Chacun voit rapidement que chacune de ces entrées soulève plus de questions qu'elle n'en résout. En effet, le corps des spécialistes varie d'un siècle à l'autre, selon qu'on l'envisage comme une communauté de lettrés au XVI^{ème} siècle ou comme un corps enseignant en tant qu'autorité dans le système universitaire issu du romantisme allemand, selon qu'on le conçoit dans un cercle élitiste de lettrés ou dans une société démocratique. Ou encore, les valeurs se différencient au XVI^{ème} siècle, où elles sont aristocratiques, humanistes, et au XIX^{ème} siècle où, placées dans l'héritage des Lumières kantienne, elles sont républicaines, nationales et morales.

Que l'on déplace la question sur l'Europe ne résout pas ces questions. Au contraire, les difficultés s'en trouvent accrues, sans que l'on puisse nier l'existence d'un canon européen. Celui-ci varie évidemment d'un siècle à l'autre : le canon des érudits du XVI^{ème} siècle diffère de celui du XX^{ème} siècle, sans que l'on puisse réduire ces différences à la seule référence au monde culturel gréco-latin.

Le volume qui réunit des chercheurs allemands, anglais, espagnols, français, italiens, polonais et suisses se doit donc de questionner le canon littéraire européen ainsi que le canon des langues européennes dans ses variations historiques et dans ses principes fondateurs. Chacune des entrées suggérées dans les lignes qui suivent peut faire l'objet d'une problématisation qu'un exemple monographique ne saurait suffire à résoudre.

- Qu'est-ce qu'un canon littéraire européen ? Par exemple, le canon et la carte européenne sont-ils superposables ?
- Quel est le canon des langues européennes ?
- Quelles institutions et quelles communautés, nationales ou internationales, sont fondées à instaurer ces canons ?
- Un canon littéraire européen peut-il valoir pour l'Europe ou n'est-il que la projection de l'idée de l'Europe que se fait une nation, quelle qu'elle soit ? Peut-il y avoir un canon littéraire européen sans une nation qui le pense ? Pourquoi faut-il discuter un canon européen face à une littérature mondiale naissante ?
- Quelles valeurs sont à la base des canons littéraires et linguistiques ?
- Quelles procédures de validation de ces canons sont mises en œuvre, à l'échelle nationale et à l'échelle internationale, id est européenne ?
- Quelle place est dévolue au canon littéraire européen par les écrivains et les critiques et les politiques dans la pensée d'une identité européenne ? Loin d'être exhaustives, ces questions montrent l'actualité d'une interrogation où nationalisme, esprit européen, et contestation des identités culturelles par la mondialisation s'affrontent. Faut-il encore s'interroger sur un possible canon européen quand le numérique peut donner au pire des textes littéraires une audience mondiale, relayée par la presse et l'édition ?

Ces questions sont étudiées dans ce recueil qui regroupe les articles issus du premier congrès du réseau scientifique fondé en 2013 à Florence : « Cultures européennes – identité européenne ? ». Les contributions sont présentées selon un ordre chronologique des sujets traités. L'existence d'un canon littéraire européen est au centre des questionnements, bien que deux articles aient pour thématique les langues européennes, tandis que deux autres traitent d'exemples de l'art européen. Dans les deux premiers articles de **Peter Frei (Irvine, CA.)** et **Michael Bernsen (Bonn)**, les auteurs s'interrogent sur les qualités intrinsèques nécessaires à une œuvre d'art littéraire ou picturale, leur permettant de faire partie intégrante d'un canon européen. Frei montre, à l'aune de la réception de Rabelais par Sterne, Diderot et Goethe, jusqu'à Flaubert, que c'est le « vertige herméneutique » propre à l'œuvre de l'auteur de la Renaissance qui lui a donné le statut de représentant du canon littéraire européen ; après que les auteurs classiques l'ont largement ignoré en raison de la tension dramatique, des paradoxes, et, plus particulièrement, de la confusion de ses textes. Ce sont justement les paradoxes apparaissant dans son œuvre qui font de lui, selon Frei, employant la terminologie de Stephen Greenblatt, un sujet prédestiné des négociations sans cesse florissantes concernant son appartenance au canon littéraire européen. Dans le cas du célèbre portrait de *Louis XIV en costume de sacre*, Bernsen montre, que l'on détermine rapidement de nombreux facteurs extérieurs, qui sont responsables de la canonisation de l'image, la posant comme le portrait de souverain par excellence. Cependant, la seule manière d'expliquer les raisons qui ont conduit précisément au choix de cette représentation du Roi soleil, parmi les innombrables autres portraits de Louis XIV, se révèle dans ses qualités intrinsèques. Ce sont les énormes contradictions et la tension dramatique qui sont autant d'éléments significatifs constituant le portrait. Tandis que les contradictions pouvaient être partie intégrante de la doctrine esthétique dominante, au cours du siècle classique, en tant qu'« harmonie des contraires », cette harmonie se désagrège au cours des époques successives. Les tensions du portrait sont interprétées comme des contrastes historiques ancrés dans l'époque de sa naissance. C'est ainsi que cette toile a trouvé sa place dans le canon européen, parce que de nouveaux problèmes herméneutiques n'ont cessé de surgir au cours des époques qui ont suivi.

Dans son article sur Chateaubriand, **Fabienne Bercegol (Toulouse)** montre sur quelles conceptions est fondé le canon littéraire européen de l'écrivain. Celui-ci, en raison de ses diverses expériences diplomatiques, a été en relation directe avec les littératures anglaises, allemandes et italiennes, ce qui lui a permis de développer des réflexions considérables quant à un canon littéraire européen. Cependant, ce canon ne repose pas en premier lieu sur des principes esthétiques et poétologiques, qui auraient été utiles à Chateaubriand en tant qu'auteur, mais sur la contribution fondamentale des grands auteurs européens à la diffusion du « christianisme » qui pour lui constitue la pierre angulaire de la civilisation européenne. Il s'agit d'un canon des auteurs et non pas d'une canonisation d'œuvres individuelles ou de certains genres. Ce faisant, Chateaubriand a conscience de la difficulté croissante que pose la reconnaissance d'autorités fondatrices de la civilisation dans une époque postrévolutionnaire où croît l'individualisme. De plus, il constate l'amenuisement de l'attachement à l'héritage antique et médiéval attesté par le choix délibéré des langues nationales et des différentes cultures nationales. En définitive, Chateaubriand s'en tient donc à une position qui d'une part le laisse espérer l'adhésion à de grands modèles civilisationnels, et d'autre part lui révèle tout le pessimisme du processus d'érosion du canon européen. **Didier Alexandre (Paris)**, fondateur et directeur de l'OBVIL, *Observatoire de la vie littéraire à la Sorbonne*, quant à lui, s'occupe de l'utilisation de la technologie numérique pour pouvoir s'exprimer sur la canonisation des auteurs et de leurs œuvres. Dans cet article, il n'est nullement question de processus qualitatifs de la canonisation d'un auteur, qui seraient dus à des normes et des valeurs d'autorités et d'institutions déterminantes, et liés à des appréciations d'ordre idéologique, culturelle, politique, morale ou esthétique. L'article a pour objet l'analyse fréquentielle des mentions faites de Goethe au moyen de la base de données encore incomplètes, mais contenant toutefois déjà non moins de 120 œuvres de la critique littéraire française. Il est ensuite accordé à Goethe au sein de la phalange des écrivains européens une position prééminente, qu'il doit notamment à l'hétérogénéité des attributs qui lui sont alloués, son rôle en tant qu'écrivain, scientifique et représentant d'une aristocratie tournée vers l'universalité. Les analyses fréquentielles du corpus de textes étudiés par l'OBVIL permettent, au moyen de critères quantitatifs, de déterminer quels sont les auteurs considérés comme européens, par là même de définir leur place dans la hiérarchie du canon ainsi

déterminé dans les faits. Un tel canon s'avère nécessaire pour des raisons intellectuelles et politiques, afin d'étayer l'idée d'une civilisation européenne.

La raison pour laquelle on ne tient généralement pas compte des textes des auteurs réalistes allemands de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle dans le canon du réalisme européen fait l'objet de l'article de **Michael White (St Andrews)**. White explique cela ainsi : pratiquement toutes les études concernant le réalisme allemand émanent surtout du modèle de progrès sociétaux tant français qu'anglais, et posent ainsi implicitement et tout naturellement les textes français et anglais comme étant la norme du canon réaliste. En outre, la canonisation des auteurs français, anglais et russes en tant que réalistes européens découle comme une évidence également des conceptions poétologiques normatives qui constituent le fondement de ce qu'est le réalisme, où la variante allemande du « réalisme poétique » n'est absolument pas prise en considération dans le canon et les publications scientifiques ont toujours traité la littérature allemande de cette époque comme étant à part. White propose comme solution de se détacher des spécificités nationales et en englobant de plus grandes entités de la littérature réaliste, qui s'étendent au delà du XIX^{ème} siècle. Sa proposition est de concevoir une approche synthétique ciblée qui explore les traits communs entre les différents mouvements réalistes au cœur de chacune des nations. **Patrizio Collini (Florence)** observe comment naît le canon de l'écriture expressionniste au sein d'une maison d'édition au tournant du siècle, en prenant l'exemple du travail éditorial de Kurt Wolff. A travers les 86 titres que comprend la série de livres voulue transnationale intitulée *Der jüngste Tag*, Wolff cherche à dépeindre la vision apocalyptique de la littérature contemporaine avant-gardiste. La série est conçue comme une œuvre à part entière subdivisée en sous-parties. Le format tout autant que la conception graphique du livre tentent de respecter les postulats de l'écriture expressionniste. **Alessandro Galicchio (Florence)**, quant à lui, traite de la scène artistique parisienne de l'entre-deux-guerres et des idées qui y ont été débattues au sujet d'un canon européen. Galicchio montre comment l'inclusion dans un canon des courants artistiques contemporains entre toujours à nouveau en conflit avec la réalité de la scène artistique éclectique parisienne. C'est ainsi que l'on essaie de classer selon un critère régional avec l'appellation « Ecole de Paris » (1925), par exemple, les artistes souvent immigrés et appartenant à « l'art indépendant » contemporain. L'entre-deux-guerres est le théâtre notamment de tentatives de mises en œuvre pour opposer un art français national à ces courants cosmopolites de la scène parisienne, une approche qu'Aby Warburg en particulier analyse de manière critique. Etant donné ces « modernités plurielles », Galicchio appelle à engager une « interrogation ouverte et nécessaire » sur la canonisation.

De même, dans son article consacré à la bibliothèque de Jean Giono, **Jean-Yves Laurichesse (Toulouse)** étudie dans quelle mesure la structure de la bibliothèque d'un auteur tel que lui peut contenir une prise de position quant au canon des grands auteurs européens. Laurichesse n'analyse pas seulement les 6000 items facilement accessibles dans la bibliothèque de Giono, mais également son opinion sur la littérature européenne dans différents médias. Au-delà des coïncidences et des critères que l'on peut qualifier d'extérieurs (par exemple le prix d'un livre), qui contribuent à l'élaboration d'une bibliothèque, Giono, malgré une éducation scolaire interrompue et en l'absence d'études universitaires classiques, est l'obligé d'un canon d'auteurs européens provenant notamment de l'Antiquité, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Angleterre. Cela amène Laurichesse à constater chez Giono une volonté liée au contexte marquée par son époque d'échapper à des exigences de critères de sélection de la littérature à orientation nationaliste, face aux grands conflits historiques de la première moitié du XX^{ème} siècle. **Claudia Jacobi (Bonn)** montre dans son article sur la littérature autofictionnelle contemporaine italienne et française dans quelle mesure un auteur peut être intégré dans le canon ultérieurement, en fonction d'un certain cheminement de la réception. Contrairement à de nombreux auteurs de littérature autobiographique, Proust est présenté quasiment comme une figure sacrée des représentants de l'autofiction, de sorte à légitimer le nouveau genre et, de surcroît, à lui conférer une identité. L'article met cela en exergue tout particulièrement concernant Serge Doubrovsky et Walter Siti, qui dépassent toutefois le modèle avec leurs ébauches d'esthétique respectivement postmoderne et hyperréaliste. Le point de départ des réflexions fondamentales de **Véronique Gély (Paris)** sur la question d'un canon littéraire européen est la « recommandation 1833 » du Conseil de l'Europe de 2008, portant le titre « Promouvoir l'enseignement des littératures européennes », dans laquelle les auteurs admettent toujours comme fondement le principe de l'existence d'un canon

littéraire européen, sans le définir. Gély décrit le canon des textes de la littérature européenne pour le concours de l'Agrégation en prenant en compte les sujets des années comprises entre 1960 et 2015 et elle compare le canon avec le projet de l'établissement d'un canon littéraire européen que le médiéviste italien Roberto Antonelli analyse depuis 2007, sous le titre de *Il canone europeo*. Elle étudie ensuite les critères qui furent choisis comme fondement au cours de l'élaboration du canon en France par la Société française de littérature générale et comparée, pour finalement plaider en faveur d'une nouvelle réflexion sur les critères d'un canon littéraire européen à l'ère de la mondialisation.

A la suite de ces réflexions, deux articles posent un regard est-européen sur la question d'un canon littéraire européen et intègrent conjointement l'aire des pays de langues slaves. **Remigius Forycki (Varsovie)** résume l'historique d'un processus central de canonisation en Europe de l'Est et de l'Ouest et, en conséquence, s'interroge surtout sur les limites de l'appartenance de la littérature russe à un canon européen ; question à laquelle l'auteur répond avec quelque peu de scepticisme. **Henryk Chudak (Varsovie)** constate tout d'abord dans un premier temps, que l'on peut difficilement parler d'un canon littéraire européen, du fait des différents points de vue dont chaque pays est empreint concernant la littérature européenne. Il se demande si un canon littéraire européen n'est pas seulement la projection d'une conception propre à chaque pays et il examine cette question selon une perspective polonaise pour quelques périodes centrales de l'histoire propre à ce pays. Il montre la manière dont la Pologne se comporte en tant que petit pays pris en étau entre la Russie et l'Allemagne et comment naît le canon polonais à travers un sentiment d'appartenance à l'Europe de l'Ouest ; ceci est lié à l'interrogation de la place que tiennent, pour les Européens de l'Ouest, les auteurs polonais faisant partie d'un canon européen du côté polonais. Selon Chudak, un canon national, guide sur la voie de l'élaboration de l'identité, qui est en perpétuelle mutation et qui, à travers l'éviction d'auteurs et d'œuvres d'autres pays, contient toujours a priori, un caractère transnational.

Le volume se poursuit par deux travaux linguistiques : **Franz Lebsanft (Bonn)**, dans la lignée de l'essai d'Alain Finkielkraut intitulé *L'Identité malheureuse* (2013), s'intéresse au statut du français au sein des langues européennes. Le français est désormais une langue parmi tant d'autres en Europe et ne peut plus aspirer aux prétentions d'une langue universelle. L'article retrace les âpres débats qui sont conduits sur ce changement en France depuis quelque temps. L'article de **Raúl Sánchez Prieto (Salamanque)** établit un canon des conflits linguistiques européens. Il remplace le concept de canon linguistique par celui de « Sprachkultur » (culture de la langue), ces efforts entrepris par les institutions ou individus, pour préserver et améliorer un système déjà existant de communication verbale au sein d'une langue. Sánchez-Prieto établit une typologie de plusieurs conflits linguistiques européens et les met en relation avec leur degré respectif de culture de la langue. Il en ressort que les conflits les plus virulents ont lieu au sein des communautés linguistiques qui comportent un haut niveau de culture de langue.

Les deux derniers articles de l'ouvrage soulèvent la question des processus et critères de canonisation littéraire dans un contexte de mondialisation et s'interrogent sur la transmission du savoir. **Aneta Bassa (Varsovie/Paris)** analyse particulièrement ces réseaux sociaux du XXI^{ème} siècle, en France, en Italie et en Pologne qui s'adressent spécifiquement aux amateurs de littérature. Elle décrit des facteurs qui contribuent à la constitution du canon de la société en réseau, depuis des critères traditionnels et connus de catégorisation de livres, que les créateurs de chaque plate-forme prédéfinissent, jusqu'à des critères subjectifs, que les utilisateurs introduisent sur les blogs et autres canaux de communication. Bassa note combien il est positif que la discussion sur les réseaux sociaux conduise à améliorer la visibilité des ouvrages littéraires moins connus, que les participants se soustraient plus souvent au diktat du marché du livre qui consiste en la focalisation sur la littérature actuelle et que souvent de nouveaux genres ou plus spécifiquement des genres délaissés focalisent à nouveau notre attention. Pour **Mario Domenichelli (Florence)**, les questions sur la canonisation sont au centre des guerres culturelles, depuis les années 1980, moment où elles ont fait leur apparition dans la conscience générale. Domenichelli montre que les canonisations servent surtout à exclure certaines œuvres du souvenir collectif d'une communauté et trouvent par conséquent leur légitimité dans l'oubli. Il émet des doutes quant à l'existence d'un canon littéraire européen pour nombre de raisons, principalement à cause de la difficulté à distinguer la culture européenne au sein même de la culture occidentale. Ce volume se termine donc par une contribution qui juge la question d'un

canon littéraire européen comme obsolète.